

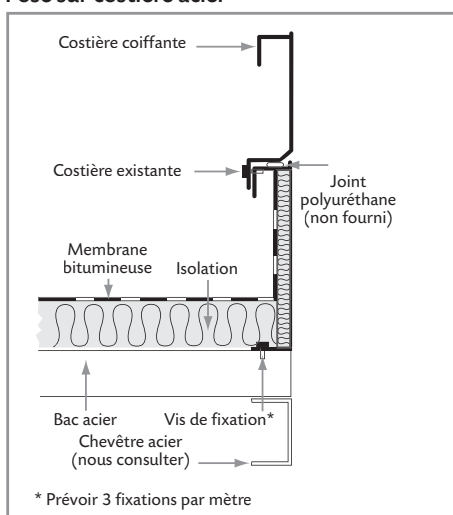
Pour mise en conformité et rénovation

Installation

- Tetracoif est destiné à la rénovation sur tous types de costières existantes (acier, bois, béton...).
- Tetracoif doit être fixé et étanché selon les prescriptions définies dans les DTU de la série 40 et 43 en vigueur.
- Tetracoif peut être installé sur une pente maximale autorisée de 22°, soit 40 %.
- L'axe d'articulation du Tetracoif doit être en haut de la pente.

POSE AVEC COSTIÈRES COIFFANTES :

Pose sur costière acier



Pose sur costière béton

